



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°942) DE MISE A
DISPOSITION DES SALLES BOUQUET,
MESSIAEN ET LOUDIÈRES A L'ASSOCIATION
COMPAGNIE SANDRINE ANGLADE**

**DÉCISION N° DM-24-111
EN DATE DU 29 MARS 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Compagnie Sandrine Anglade » représentée par Monsieur Michel PRADA, en qualité de Président, et domiciliée, 17 avenue du Château, 94300 VINCENNES, afin d'organiser des répétitions pour une compagnie professionnelle en salle Messiaen, le 30 janvier de 10h00 à 11h30 et le 9 mars 2024 de 14h00 à 17h00 ; en salle Loudières, le 12 février de 13h00 à 17h00 et le 15 février 2024 de 10h00 à 13h00 ; en salle Bouquet, le 23 février de 11h00 à 17h00 et le 12 mars 2024 de 13h00 à 17h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Compagnie Sandrine Anglade » représentée par Monsieur Michel PRADA, en qualité de Président, et domiciliée, 17 avenue du Château, 94300 VINCENNES, une convention de location de salles, afin d'organiser des répétitions pour une compagnie professionnelle en salle Messiaen, le 30 janvier de 10h00 à 11h30 et le 9 mars 2024 de 14h00 à 17h00 ; en salle Loudières, le 12 février de 13h00 à 17h00 et le 15 février 2024 de 10h00 à 13h00 ; en salle Bouquet, le 23 février de 11h00 à 17h00 et le 12 mars 2024 de 13h00 à 17h00 ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240329-lmc1H11728H1-AR
Date de réception en Préfecture : 29/03/2024
Date de Publication : 29/03/2024